

RAPPORT D'ÉTAPE 2007

Partenaires pour le progrès

» obtenir des résultats, ensemble

Le présent document représente le quatrième volet d'une série de rapports d'étapes sur le plan de notre gouvernement visant à consolider notre province en renforçant la santé, l'éducation, les compétences et la prospérité des Ontariennes et des Ontariens.

Chacun de ces rapports s'est efforcé de mettre les Ontariennes et les Ontariens au courant des résultats que nous avons obtenus, et le fait de manière transparente, voire mesurable, toutes les fois que c'est possible.

L'objectif est d'assumer nos responsabilités envers les citoyens que nous avons le privilège et l'honneur de servir : la population de l'Ontario.

Vous trouverez donc ici les derniers résultats concernant le nombre d'élèves par classe et les résultats obtenus aux examens dans nos écoles, les temps d'attente et l'accès aux médecins, les investissements ainsi que la création d'emploi.

Il est pratiquement impossible d'énumérer tout ce que la province a accompli au cours des quatre dernières années.

Nous mettons donc l'accent sur les résultats les plus probants dans les domaines suivants : la réussite des élèves, l'amélioration de la santé de la population, les emplois et la prospérité.

Dans tous ces domaines, et dans bien d'autres, Les Ontariennes et les Ontariens ont réalisé des progrès importants en travaillant dur et de concert.

Cela étant, ce qui est peut-être le plus important est que ces améliorations nous permettent de renforcer les fondations de ce que les Ontariens et Ontariennes pourront bâtir ensemble dans les années à venir.



» réussite des élèves

L'amélioration de l'éducation et des compétences des Ontariennes et des Ontariens constitue la clé de voûte de notre plan pour l'Ontario.

Lorsque nous donnons à nos enfants les outils dont ils ont besoin pour réussir dans le monde, nous procurons à l'Ontario ce qu'il lui faut pour bien se classer dans l'économie mondiale et extrêmement compétitive du 21^e siècle.

Lorsque nous renforçons chez nos enfants les valeurs de base que nous partageons, comme le respect mutuel et le travail, nous contribuons à bâtir le type de société que nous voulons pour eux et pour leurs familles.

Il y a quatre ans, le système public d'éducation de l'Ontario éprouvait des difficultés importantes : le moral des enseignantes et des enseignants était bas, 26 millions de journées d'apprentissage avaient été perdues en conflits de travail, les écoles avaient besoin de réparations urgentes et les élèves ne recevaient pas l'attention personnelle dont ils avaient besoin pour réussir.

Aujourd'hui, le nombre d'élèves par classe a diminué, les résultats aux examens sont meilleurs, un plus grand nombre d'élèves vont jusqu'au bout de leurs études et obtiennent leurs diplômes et les écoles font l'objet de travaux de rénovation dont elles avaient bien besoin.

Le financement par élève dans les écoles ontariennes financées par les deniers publics a augmenté de 29 pour cent, pour passer de 7 370 \$ en 2002-2003 à 9 526 \$ en 2007-2008, soit une augmentation de 2 156 \$ par élève.

Nous avons augmenté de 32 pour cent le montant du financement par élève dans les écoles rurales.

Nous corrigeons la formule de financement en investissant 309 millions de dollars de plus au cours des deux prochaines années. Ce montant vient s'ajouter à la hausse du financement de 781 millions de dollars annoncée en mars 2007.

Pour la première fois, des contrats de quatre ans ont été signés avec les enseignantes et les enseignants à temps plein, ce qui garantit qu'ils ne se mettront pas en grève. L'Ordre des enseignantes et enseignants de l'Ontario ayant été revitalisé, il accorde à ses membres le respect dû à des professionnels et la confiance du public.

Nous travaillons avec les éducateurs, les étudiants et les parents pour faire de l'éducation publique ce qu'il y a de meilleur à tous points de vue.

Donner aux enfants le meilleur départ dans la vie

Donner à nos enfants le meilleur départ qui soit dans la vie leur assure une excellente chance de tenir leur rôle de citoyens avec sérieux et avec générosité. Nous devons faire ce précieux travail dès leur plus jeune âge afin qu'ils soient prêts à apprendre lorsque vient le moment de fréquenter l'école. C'est la raison pour laquelle nous avons augmenté de plus de 1,3 milliard de dollars notre soutien aux enfants et à la jeunesse de l'Ontario, ce qui porte la totalité de notre engagement à plus de 3,6 milliards de dollars.



»» réussite des élèves

Dans le cadre de notre plan Meilleur départ pour le développement de la petite enfance :

- > Nous avons créé, de 2003 jusqu'à ce jour, plus de 22 000 places en garderie à travers l'Ontario.
- > L'Ontario a supprimé les restrictions imposées aux parents titulaires de REER et de REEE en matière de places en garderie subventionnées.
- > Les familles peuvent désormais bénéficier de places en garderie subventionnées sur la base d'un barème variable en fonction du revenu de la famille.

Un nouvel Ordre des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance instaure des normes de haut niveau pour les éducatrices et les éducateurs des garderies.

Plus petit nombre d'élèves par classe

Les éducatrices et éducateurs qui ont de l'expérience mettent l'accent sur l'importance des toutes premières années à l'école, de la petite maternelle à la troisième année.

Ces années « primaires » sont celles au cours desquelles les enfants acquièrent des bases en lecture, écriture et arithmétique, soit les fondements essentiels de leur réussite future. Nous avons donc mis l'accent sur la réduction du nombre d'élèves dans ces classes, de façon à ce que les enfants reçoivent l'attention individuelle dont ils ont besoin à un moment de leur vie où cela est primordial.

- > En 2003-2004, un quart des classes primaires avaient 25 élèves ou plus.
- > En 2006-2007 :
 - 93 pour cent des classes primaires avaient 23 élèves ou moins, et
 - 65 pour cent des classes primaires avaient 20 élèves ou moins.

Nous sommes sur la bonne voie pour ce qui est d'atteindre notre objectif de 20 élèves ou moins par classe dans 90 pour cent des classes du primaire à partir de cet automne.

Pour atteindre cet objectif, nous finançons la création de 5 100 nouveaux postes d'enseignantes et d'enseignants au primaire.



» réussite des élèves



Meilleure réussite aux examens

Nous avons accordé à nos écoles des ressources supplémentaires, en leur affectant plus d'enseignants, en mettant à leur disposition de meilleurs manuels scolaires et en rénovant les bibliothèques.

Mais pour assumer notre pleine responsabilité face aux contribuables de l'Ontario, nous devons nous assurer que le fait d'octroyer plus de ressources permet vraiment d'obtenir de meilleurs résultats.

Nous utilisons des tests standardisés en lecture, écriture et arithmétique afin de mesurer les progrès des étudiants.

L'objectif est d'utiliser les résultats de manière productive, en veillant à ce que les écoles en difficulté obtiennent ce dont elles ont besoin pour progresser, et à ce que les écoles couronnées de succès partagent leurs meilleures pratiques.

L'objectif est d'assurer la réussite de tous les enfants dans les écoles financées par les deniers publics.

Au cours de ces quatre dernières années, les résultats aux examens de lecture, d'écriture et d'arithmétique ont été en hausse :

Dans l'ensemble, 65 pour cent des élèves de la 3^e année atteignent ou dépassent la norme provinciale, comparativement à 54 pour cent en 2002-2003.

Et 62 pour cent des élèves de la 6^e année atteignent ou dépassent la norme provinciale, comparativement à 55 pour cent en 2002-2003. Et des améliorations sont réalisées pour veiller à ce qu'un plus grand nombre d'enfants réussissent :

- > 16 000 enseignantes et enseignants de l'élémentaire ont été formés pour aider d'autres enseignantes et enseignants à améliorer les compétences de leurs élèves en matière de lecture, d'écriture et d'arithmétique.
- > Le financement de presque 2 000 nouveaux postes d'enseignantes et d'enseignants spécialisés de l'élémentaire contribue à l'amélioration des connaissances en matière de lecture, d'écriture et d'arithmétique et améliore la réussite des élèves dans des matières telles que la musique, les arts et l'éducation physique.
- > Des préposé(e)s à la vérification de la réussite des élèves, des directrices et directeurs d'école expérimentés et des enseignantes et enseignants, forts de leur expertise, ainsi que des spécialistes en littératie travaillent auprès de presque 800 écoles en difficulté afin d'améliorer les compétences des élèves en lecture et en écriture.

Un plus grand nombre d'élèves obtiennent leur diplôme

Il est évident que le nombre d'élèves obtenant leurs diplômes constitue un autre excellent moyen de quantifier la réussite des élèves. C'est pourquoi nous avons travaillé dur pour qu'un plus grand nombre d'élèves restent à l'école et réussissent leur parcours éducatif.

» réussite des élèves

Jusqu'à présent, les résultats obtenus sont encourageants : le pourcentage d'élèves obtenant leurs diplômes est en hausse; il est passé de 68 à 73 pour cent.

Nous avons adopté plusieurs mesures pour que les élèves continuent de fréquenter l'école jusqu'à l'âge minimum de 18 ans au lieu d'abandonner leurs études à l'âge de 16 ans. Il s'agit des mesures suivantes : la promulgation d'une loi, la possibilité de suivre une majeure haute spécialisation, l'élargissement des programmes d'alternance travail-études et un plus grand nombre de moyens d'obtenir des crédits.

Parmi les autres mesures, on compte :

- > La formation de 1 100 enseignantes et enseignants spécialisés dans la réussite des élèves. Plutôt que d'enseigner dans une salle de classe traditionnelle, ces spécialistes cherchent à identifier les enfants qui risquent de lâcher prise; ils travaillent avec eux pour les aider à terminer leur scolarité et s'occupent également d'autres enfants qui ont déjà abandonné leurs études afin de leur tailler des programmes sur mesure susceptibles de les faire revenir en classe.
- > Le financement de 159 « projets phares » novateurs afin d'encourager les jeunes à rester à l'école ou à y retourner, s'ils l'ont récemment quittée, afin d'y obtenir leurs diplômes.
- > La création de liens officiels entre les écoles secondaires et les collèges et universités afin de mettre l'accent sur la nécessité de chercher à se surpasser.

Des lieux d'apprentissage sécuritaires et de qualité

L'été dernier, plus de 8 000 chantiers de construction étaient terminés ou en cours dans nos écoles, dans le cadre d'un investissement continu de 4 milliards de dollars dans des travaux de rénovation, de réparation et de construction d'écoles.

Par ailleurs :

- > plus de 3 400 écoles ont procédé à la réalisation d'audits de sécurité afin d'identifier et de réparer les problèmes potentiels;
- > des programmes de prévention de l'intimidation ont été financés à raison de 1 500 \$ par école élémentaire et de 2 000 \$ par école secondaire;
- > jusqu'à 25 000 enseignantes et enseignants recevront cette année une formation spécialisée en prévention de l'intimidation.



» meilleure santé

Peu de choses sont aussi importantes que notre santé. Et le fait de travailler dur pour assurer la santé des Ontariennes et des Ontariens n'a jamais été aussi important.

Nous menons un rythme de vie actif et mouvementé. Les Ontariennes, les Ontariens et leurs familles doivent faire face à des exigences fort lourdes.

Notre population est de plus en plus nombreuse et de plus en plus âgée. Notre système universel d'assurance-santé, financé par les deniers publics et géré par l'État, sera de plus en plus sollicité.

Nous devons faire concurrence au reste du monde en termes d'investissements et d'emplois. Et l'assurance-santé constitue l'un de nos avantages les plus compétitifs par rapport aux pays où les employeurs et les particuliers doivent assumer la charge de frais importants d'assurance-santé.

Enfin, notre système de soins de santé financés par les deniers publics et accessible à tous, sur la base des besoins et non du revenu, nous aide à nous définir en tant que Canadiennes et Canadiens : nous veillons les uns sur les autres.

Il y a quatre ans, la confiance dans le système de soins de santé était en voie d'érosion : des hôpitaux fermaient leurs portes, des infirmières étaient congédiées et un trop grand nombre d'Ontariennes et d'Ontariens n'avaient pas de médecin de famille.

Nous nous sommes dès lors engagés à améliorer la santé des Ontariennes et des Ontariens en construisant et en agrandissant des hôpitaux, en embauchant des infirmières et en formant plus de médecins. Nous avons par ailleurs travaillé à la promotion du mieux-être, à la prévention des maladies et à la réduction des temps d'attente pour certaines interventions médicales clés.

Construction et travaux d'agrandissement d'hôpitaux

Cent chantiers de construction ou d'agrandissement d'hôpitaux sont soit terminés, soit en cours, soit prévus à travers l'Ontario.

Parmi les chantiers en question figurent :

- > l'agrandissement au plus du double des dimensions de l'Hôpital Montfort d'Ottawa, dont la superficie atteindra plus de 700 000 pieds carrés;
- > la construction d'un nouveau centre régional du cancer et l'agrandissement de l'hôpital Royal Victoria à Barrie, avec notamment l'ajout de deux nouvelles salles d'opération, un nombre accru de lits et des services d'urgence et ambulatoires plus importants;
- > la construction d'un nouvel hôpital de 289 lits à Sault Ste. Marie, avec un service d'urgence dont la superficie sera le double de celle qu'elle est actuellement et qui, pour la première fois, offrira des services de radiothérapie à la collectivité.

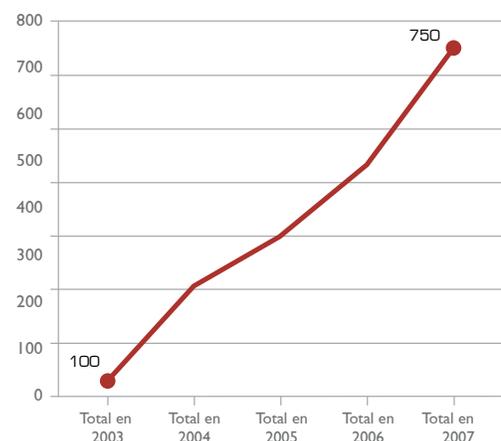




Un nombre accru d'infirmières et de médecins

- > Nous sommes en voie d'embaucher 8 000 infirmières supplémentaires. Environ 5 400 d'entre elles sont déjà placées à l'heure actuelle et nous avons alloué des fonds pour l'embauche, cette année, de 1 200 infirmières supplémentaires dans les foyers de soins de longue durée et de 1 600 infirmières supplémentaires dans des secteurs où il est nécessaire de renforcer les soins de santé.
- > Nous sommes en voie d'augmenter de 23 pour cent le nombre d'étudiants acceptés en première année d'école de médecine entre 2004-2005 et 2008-2009.
- > Nous avons augmenté de 70 pour cent le nombre de postes de formation en médecine familiale – ce qui permettra de former 337 médecins de famille supplémentaires d'ici 2008.
- > Pour améliorer l'accès des médecins aux régions du nord, nous avons ouvert l'École de médecine du Nord de l'Ontario, avec des campus à Thunder Bay et à Sudbury. Il s'agit de la première école de médecine à avoir ouvert ses portes en Ontario au cours des dernières décennies.
- > Les travaux effectués sur le campus satellite de la Windsor Medical School sont en cours. Un financement a été engagé pour trois campus supplémentaires, à Kitchener-Waterloo, Niagara et Mississauga.
- > Nous avons créé 150 nouvelles Équipes dites de Santé familiale dans 112 collectivités : médecins, infirmières et autres professionnels de soins de santé (tels que des diététiciennes, diététiciens, pharmaciennes, pharmaciens, travailleuses sociales et travailleurs sociaux) travaillant de concert pour fournir un meilleur accès à un plus grand nombre de patients.
- > Environ 750 nouveaux médecins formés à l'étranger ont été accrédités en Ontario depuis 2003. Depuis 2004, nous avons plus que doublé le nombre de postes de formation et d'évaluation disponibles, lequel est passé de 90 à 200.
- > Nous avons presque doublé le nombre de Centres de santé communautaire (CSC) et de centres satellites afin d'améliorer l'accès aux soins de santé communautaire : 49 nouveaux CSC et centres satellites ont été ouverts ou sont en construction.
- > Nous avons réduit la part de financement des programmes de santé publique obligatoires imputable aux municipalités en prenant en charge une augmentation de 50 à 75 pour cent du coût total.
- > Notre nouvelle stratégie ProfessionsSantéOntario permet d'attirer plus de médecins et d'infirmières. Elle comprend un nouveau centre de promotion et de recrutement, une garantie d'emploi pour les infirmières nouvellement formées et le maintien en poste d'infirmières expérimentées en qualité de mentors et de conseillères.
- > Nous avons doublé le nombre de postes de formation d'infirmières praticiennes de 75 à 150 par année.

N^{bre} total de diplômés internationaux en médecine en formation et en évaluation



» meilleure santé

Des temps d'attente plus courts

Par rapport à il y a quatre ans, les Ontariennes et les Ontariens bénéficient :

- > d'une chirurgie de la cataracte 158 jours plus tôt;
- > d'une arthroplastie de la hanche et du genou respectivement 116 et 110 jours plus tôt;
- > d'une chirurgie du cancer 17 jours plus tôt;
- > d'une chirurgie cardiaque jusqu'à 34 jours plus tôt; et
- > d'une IRM et d'une tomодensitométrie respectivement 10 et 19 jours plus tôt.

Nous le savons, car nous sommes le premier gouvernement de l'histoire de l'Ontario à mesurer les temps d'attente.

L'ensemble des Ontariennes et des Ontariens sont au fait de ces progrès car ils sont les premiers à saisir en ligne ces renseignements sur les temps d'attente.

Le tout premier site Web de l'Ontario sur les temps d'attente suit et compare les temps d'attente à travers la province; il a été visité par des Ontariennes et des Ontariens à quatre millions de reprises jusqu'à ce jour.

Cette réduction des temps d'attente est la conséquence de 1,3 million de procédures supplémentaires.

Meilleur accès aux soins

- > Le Programme de dépistage du cancer colorectal de l'Ontario, le premier du genre au Canada, permettra à 34 421 Ontariennes et Ontariens de bénéficier d'une colonoscopie cette année.
- > Pour améliorer l'accès aux soins des résidents du nord de la province, nous avons augmenté à 41 cents par kilomètre l'indemnité de voyage dans le cadre du Programme de subventions accordées aux résidents du Nord de l'Ontario pour frais de transport à des fins médicales – et nous avons créé la première indemnité d'hébergement, qui peut atteindre jusqu'à 100 \$ par voyage admissible.
- > Pour avoir la certitude que les Ontariennes et les Ontariens reçoivent les soins de longue durée dont ils ont besoin, plus de 5 000 nouveaux lits ont été ajoutés depuis avril 2004.
- > Nous avons créé 1 100 nouveaux postes d'infirmières et 4 900 nouveaux postes de personnel de soins de longue durée directs; nous avons par ailleurs annoncé le financement de 1 200 autres postes d'infirmières dans notre budget le plus récent.
- > Les soins à domicile ont été étendus à 88 000 Ontariennes et Ontariens de plus ayant besoin de soins de courte durée.
- > Depuis 2003-2004, le gouvernement a augmenté le montant du financement des services de santé mentale pour enfants de presque 80 millions de dollars.
- > Nous avons plus que triplé le montant du financement accordé aux enfants souffrant de troubles du spectre autistique et à leurs familles depuis 2003-2004, en finançant notamment la formation des enseignantes et enseignants, du personnel soignant travaillant en pédiatrie et des thérapeutes.
- > Plus de 1 100 enfants autistes obtiennent le soutien dont ils ont besoin. Nous avons également réduit de 69 pour cent le nombre d'enfants en attente d'une évaluation.
- > Une nouvelle loi réglemente la médecine chinoise traditionnelle, l'homéopathie, la naturopathie, la kinésiologie et la psychothérapie; ce sont les premiers secteurs de la santé à être réglementés depuis 1993.



Promotion du mieux-être, prévention des maladies

Pour protéger la santé de la population contre les maladies liées au tabac, nous avons travaillé dur pour renforcer les lois antitabac, interdire la consommation de tabac dans les lieux publics et encourager un plus grand nombre d'Ontariennes et d'Ontariens à arrêter complètement de fumer. À la suite de la mise en œuvre de cette stratégie :

- > Les derniers chiffres de Santé Canada indiquent que la consommation de tabac est en baisse de 18,7 pour cent en Ontario depuis 2003.
- > Notre Loi pour un Ontario sans fumée, une loi historique, est entrée en vigueur en 2006. Les lieux publics et les lieux de travail clos sont ainsi devenus entièrement non fumeurs.
- > Le 31 mai 2008, la phase finale de la Loi pour un Ontario sans fumée entrera en vigueur et interdira complètement l'affichage publicitaire des produits du tabac au point de vente.
- > De nouveaux programmes ciblés sur les jeunes donnent de bons résultats : soixante-sept pour cent des élèves d'écoles secondaires n'ont jamais fumé de cigarette, un chiffre en hausse de 10 pour cent par rapport à 2003.
- > Nous faisons en sorte que la thérapie de substitution de la nicotine soit plus abordable en exemptant de la taxe provinciale de vente au détail les timbres, les gommes, les pastilles, les inhalateurs, les pulvérisateurs et les cachets à la nicotine.

Pour prévenir ou détecter d'autres problèmes de santé, nous avons :

- > mis en place le programme de dépistage pour nouveau-nés le plus complet au Canada. Grâce à ce programme, le nombre de troubles faisant l'objet d'un dépistage chez les nouveau-nés passera de 2 à 28 d'ici la fin de l'année;
- > agi pour protéger les Ontariennes et les Ontariens contre le papillomavirus, une des principales causes du cancer du col de l'utérus. Nous offrons gratuitement des vaccins aux jeunes filles de huitième année, ce qui permet de protéger 84 000 élèves chaque année scolaire et de faire économiser aux familles jusqu'à 405 \$ par enfant;
- > imposé la tenue d'une activité physique de 20 minutes chaque jour dans toutes les écoles élémentaires ontariennes;
- > servi en Ontario plus de 360 000 repas à la fois plus sains et plus nutritifs aux élèves du primaire et du secondaire grâce aux programmes de bonne nutrition des élèves dans l'ensemble de l'Ontario;
- > ajouté trois nouveaux vaccins à la liste des vaccins administrés gratuitement, à savoir le vaccin contre la varicelle, ainsi que les vaccins antiméningococcique et antipneumococcique, ce qui permet à plus de 1,8 million d'enfants de se faire vacciner et aux familles d'économiser jusqu'à 600 \$ par enfant;



» meilleure santé

- > offert plus de vaccins contre la grippe aux familles ontariennes;
- > fourni à la Fondation des maladies du cœur le financement pour la fourniture de 1 000 défibrillateurs externes automatiques à des collectivités ontariennes, ce qui constitue le plus important investissement gouvernemental à avoir jamais été réalisé au Canada en matière de fourniture de défibrillateurs accessibles au public;



Pour la première fois dans l'histoire de l'Ontario, nous avons un ministère de la Promotion de la santé dont le rôle est d'encourager les Ontariennes et les Ontariens à mener une vie plus saine et plus active. Il a par ailleurs :

- > lancé VIE ACTIVE 2010 – une grande campagne visant à encourager l'ensemble des Ontariennes et des Ontariens à mener une activité physique dans le cadre de leur vie quotidienne;
- > ouvert les écoles aux collectivités après les cours à des tarifs réduits;
- > augmenté le financement des athlètes amateurs de 175 pour cent depuis 2003.

Renforcement de l'assurance-santé

Pour être certains que les générations futures auront accès à un système d'assurance-santé, nous avons :

- > banni en Ontario le système de santé à deux vitesses dans le cadre duquel les personnes qui choisissent de payer passent avant les autres. Nous avons, à cet effet, adopté la Loi de 2004 sur l'engagement d'assurer l'avenir de l'assurance-santé;
- > mis en place le Conseil ontarien de la qualité des services de santé afin de faire rapport sur notre système de soins de santé, de façon à ce que nous sachions ce qu'il est nécessaire d'améliorer et dans quels domaines nous avons fait des progrès;
- > plus que doublé le financement des traitements du cancer, lequel est passé de 62,4 millions de dollars en 2003-2004 à 152,12 millions de dollars en 2006-2007;
- > veillé à ce que le montant des frais d'hébergement des personnes âgées en foyers de soins de longue durée ne soit pas haussé pendant deux années consécutives;
- > amélioré les soins et la responsabilisation dans les foyers de soins de longue durée en adoptant la Loi de 2007 sur les foyers de soins de longue durée;
- > renforcé notre capacité de réaction en cas de pandémie en fournissant 15 000 trousseaux d'urgence pour la prévention des infections aux fournisseurs de soins de santé de première ligne;
- > créé le plan d'action intitulé « Opération Protection de la santé » afin de prévenir et de mieux gérer les situations sanitaires d'urgence comme le SRAS.

»» emplois et prospérité

La formule de l'Ontario en termes d'emplois et de prospérité au 21^e siècle est simple : investir dans notre population, renforcer nos infrastructures, promouvoir l'innovation et faire preuve de prudence quant aux finances provinciales.

Malheureusement, il y a quatre ans, nos universités et nos collèges étaient sévèrement affaiblis, notre infrastructure était vieillissante, notre capacité à concrétiser nos idées pour en faire de nouveaux produits était à la traîne et nous avons hérité d'un déficit de 5,6 milliards de dollars.

Aujourd'hui, nous investissons dans une éducation de meilleur niveau, nous construisons des routes et des ponts et nous faisons la promotion de la recherche et du développement.

Le budget est équilibré. En fait, l'Ontario a réalisé un surplus de 2,3 milliards de dollars et projette d'engendrer des surplus pour les cinq années à venir.

Nous avons créé plus de 340 000 emplois nets et avons effectué des milliards de dollars de nouveaux investissements pour réaliser ce momentum.

Plus de 96 pour cent de ces nouveaux emplois concernent des postes qui, en moyenne, offrent une rémunération supérieure à 19,50 \$ de l'heure.

Mais au-delà de ces statistiques, la mesure qui importe le plus est la qualité de vie qui augmente pour de plus en plus d'Ontariennes et d'Ontariens.



»» emplois et prospérité



Vers des résultats supérieurs

«Vers des résultats supérieurs», un plan d'un montant de 6,2 milliards de dollars destiné à améliorer l'accessibilité aux universités et aux collèges de l'Ontario, ainsi que le caractère abordable et la qualité de ces établissements. Ce plan a été lancé en 2005.

Dans le cadre de ce plan, nous avons :

- > ajouté 86 000 nouvelles places dans nos collèges et universités, soit une augmentation de 22 pour cent par rapport à il y a quatre ans;
 - > doublé l'aide aux étudiants : 145 000 d'entre eux ont bénéficié d'un soutien accru, rien que l'année dernière;
 - > recommencé à octroyer des bourses aux étudiants aux besoins les plus criants; 56 000 étudiants à revenu faible ou modéré ont rempli les critères l'année dernière;
 - > limité à cinq pour cent la hausse des frais de scolarité de la plupart des étudiants des collèges et universités, après les avoir gelés pendant les deux premières années de notre mandat;
-
- > augmenté les subventions accordées au titre des livres et fournitures en 2006-2007 pour la première fois depuis le milieu des années 80, une mesure dont profiteront 138 000 élèves;
 - > accru les possibilités d'études dans les cycles supérieurs. On s'attend en effet à ce que 14 000 étudiants de plus cherchent à obtenir un diplôme d'études au deuxième et au troisième cycles d'ici 2009-2010.
 - > investi 70 millions de dollars afin de moderniser et de rénover les collèges et universités de l'Ontario;
 - > signé des ententes de trois ans avec certains collèges et universités afin d'identifier et de mesurer les améliorations obtenues en matière de qualité;
 - > lancé le programme de Bourses ontariennes pour les étudiantes et étudiants de première génération, afin d'accorder une aide spéciale aux étudiants qui sont les premiers de leur famille à suivre une éducation postsecondaire; jusqu'à présent, plus de 1 100 étudiants ont bénéficié d'une telle aide.

»» emplois et prospérité

Amélioration des compétences et formation en apprentissage

Pour encourager les étudiants à apprendre un métier, pour créer des mesures incitatives à l'intention des employeurs et pour aider les travailleuses et travailleurs à accroître leurs compétences, nous avons créé la Stratégie d'accès à l'emploi et de renouvellement des compétences et l'avons dotée d'un budget de 2,1 milliards de dollars. Et nous obtenons des résultats :

- > Nous inscrivons aujourd'hui 6 000 apprentis de plus par an qu'il y a quatre ans, soit une augmentation de 30 pour cent.
- > Le nouveau crédit d'impôt pour la formation en apprentissage encourage les employeurs à embaucher plus d'apprentis pour occuper des postes qualifiés.
- > Nous accordons 4,5 milliards de dollars en bourses d'études et de primes à l'intention des employeurs pour aider les élèves du secondaire à risque qui entrent en apprentissage.
- > Cette année, presque un million d'Ontariennes, d'Ontariens et d'entreprises profiteront d'un investissement de près d'un milliard de dollars en matière d'emplois et de services de formation par le biais d'Emploi Ontario.



Attirer des emplois aux salaires élevés

Nous croyons qu'une structure fiscale compétitive ne suffit pas à elle seule pour assurer la compétitivité de l'Ontario en matière d'investissements et d'emplois à salaire élevé.

C'est pourquoi nous avons lancé la Stratégie ontarienne d'investissement dans l'industrie automobile, un fonds doté d'un budget de 500 millions de dollars destiné à créer et conserver, durablement, des emplois qualifiés aux salaires élevés.

Jusqu'à présent, le fonds a permis de sauver ou de créer des milliers d'emplois et a attiré plus de 7 milliards de dollars de nouveaux investissements.

Et notamment 2,5 milliards de dollars de General Motors, 1,1 milliard de dollars de Linamar, 1,1 milliard de dollars de Toyota, 1 milliard de dollars de Ford, 768 millions de dollars de DaimlerChrysler, 270 millions de dollars de Navistar, 154 millions de dollars de Honda, 100 millions de dollars de Nemak et 93 millions de dollars de Valiant.

Parmi les plus gros projets figurent la modernisation de l'usine Ford à Oakville et la construction d'une toute nouvelle usine d'assemblage Toyota à Woodstock, la première usine d'assemblage au Canada depuis une décennie.

»» emplois et prospérité

Et pour la première fois depuis l'invention de la voiture, l'Ontario est le principal fabricant de voitures en Amérique du Nord.

Pour bâtir sur les bases de ce modèle d'investissement, la province a récemment lancé le Fonds pour les emplois dans les secteurs émergents.

Il s'agit d'un fonds doté d'un budget de 650 millions de dollars conçu pour encourager le développement de nouvelles technologies et de technologies vertes, telles que la prochaine génération de véhicules propres, avec possibilité de commercialisation à travers le monde.

Le gouvernement a par ailleurs établi une Stratégie d'investissement dans le secteur de fabrication de pointe sur six ans dotée d'un budget de 500 millions de dollars.

Ce fonds a été mis sur pied pour aider les fabricants à investir dans de nouvelles technologies novatrices lorsqu'ils font face à des défis énormes, tels qu'une compétition féroce, un dollar plus fort et une augmentation des coûts d'emprunt.

Jusqu'à présent, cette stratégie a permis de soutenir 10 projets qui généreront 620 millions de dollars de nouveaux investissements et créeront ou maintiendront 4 000 emplois.

Nous avons également lancé une nouvelle stratégie d'investissements étrangers et nous avons signé, en 2006-2007, 38 ententes en matière d'investissements internationaux pour un montant de 670 millions de dollars, ce qui a conduit à la création ou au maintien de 8 411 emplois.

Cette stratégie a été encouragée par les Missions d'affaires de l'Ontario en Chine, en Inde et au Pakistan, lesquelles ont conduit à la signature de plus de 70 ententes capables de développer de nouveaux échanges commerciaux, d'attirer de nouveaux investissements et de créer de nouvelles possibilités éducatives pour l'Ontario.



Une économie plus verte

Les Ontariennes et les Ontariens souhaitent avoir une économie à la fois plus forte et plus verte.

Nous avons fait des progrès en direction de cet objectif en protégeant notre air, notre eau et nos espaces verts. Nous investissons en même temps dans la prochaine génération de technologies et d'emplois verts.

Nous avons :

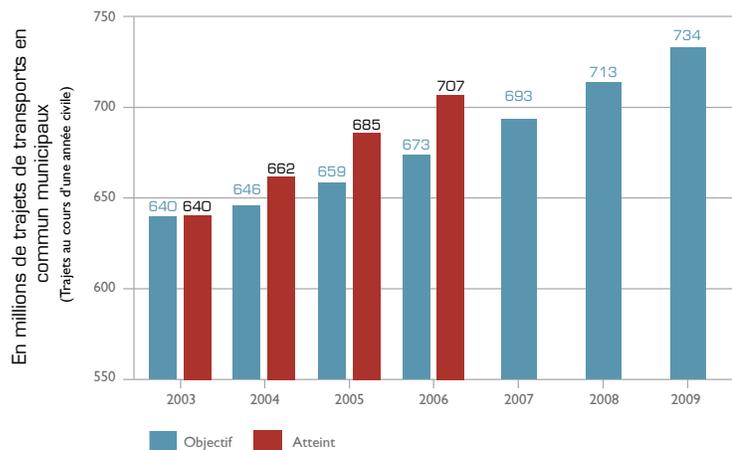
- > lancé l'initiative Transports-Action Ontario 2020, le plus important projet en matière de transport urbain rapide de l'histoire du Canada. Il s'agit d'un plan de 17,5 milliards de dollars sur 12 ans qui vise à supprimer 300 millions de déplacements en voiture par année;
- > déjà investi le montant record de 4,9 milliards de dollars dans les transports en commun, dont plus de 1,8 milliard de dollars dans le réseau GO, dans le but de réduire les embouteillages et les émissions de gaz à effet de serre;
- > créé une ceinture de verdure de 1,8 million d'acres à travers le Golden Horseshoe afin de préserver de manière permanente les espaces verts contre tout développement;
- > encouragé la plantation, d'ici 2010, de 1,8 million de nouveaux arbres dans la ceinture de verdure;

»» emplois et prospérité



- > fermé la plus grande source de pollution atmosphérique de la région du Grand Toronto – la centrale électrique de Lakeview, ce qui correspond à l'élimination de 500 000 voitures de nos routes;
 - > défini des objectifs ambitieux mais réalistes de réduction des gaz à effet de serre sous les niveaux de 1990 – réductions de six pour cent d'ici 2014, de 15 pour cent d'ici 2020 et de 80 pour cent d'ici 2050;
 - > exigé que la totalité de l'essence vendue en Ontario contienne en moyenne annuelle cinq pour cent d'éthanol;
-
- > accepté de coordonner ses politiques sur les normes en matière d'essence avec celles de la Californie. L'Ontario exigera des producteurs qu'ils réduisent de 10 pour cent les émissions de carbone des carburants de transport d'ici 2020;
 - > doublé le montant maximal de la remise de la taxe de vente au détail pour les véhicules hybrides agréés, pour le porter à 2 000 \$, afin d'aider les propriétaires de voitures à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre;
 - > mis en œuvre l'ensemble des 121 recommandations présentées dans le rapport du juge O'Connor sur la tragédie de l'eau contaminée de Walkerton et notamment l'adoption d'une nouvelle *Loi sur l'eau saine* qui assure que les collectivités identifient les risques potentiels posés aux sources d'eau potable et qu'elles agissent en conséquence.
 - > adopté une nouvelle loi environnementale imposant aux pollueurs des sanctions pour leurs déversements;
 - > embauché 33 nouveaux inspecteurs et agents d'application des règlements pour accroître le nombre d'inspections des eaux et protéger les sources d'eau potable de l'Ontario;
 - > édicté certaines des lois les plus strictes en Amérique du Nord en matière d'élimination des déchets dangereux;
 - > établi des partenariats avec l'industrie afin de réduire de 50 pour cent sur cinq ans l'utilisation de sacs en plastique;

Usagers des transports en commun municipaux



»» emplois et prospérité

- > défendu l'élaboration de normes nationales en matière d'emballage afin de réduire la quantité de déchets produits;
- > renforcé la protection des espèces menacées;
- > protégé plusieurs acres de terres écologiquement importantes dans le Rouge Park ainsi que dans le nouveau parc commémoratif Bob Hunter;
- > lancé « Bag it back » - un nouveau programme de consignation pour le recyclage des contenants de vin, de bière et de spiritueux, qui contribuera chaque année au réacheminement de 25 000 à 30 000 tonnes supplémentaires de verre, qui ne seront plus, de ce fait, déposées dans des sites d'enfouissement.

Une croissance viable, une infrastructure moderne

Les Ontariennes et les Ontariens soutiennent une croissance viable. Ils souhaitent s'assurer que notre infrastructure est en mesure de suivre le rythme de croissance des collectivités. Et ils souhaitent savoir que la croissance n'ébranlera pas la qualité de vie qui attire une multitude d'êtres humains à vivre en Ontario.

Dans le cadre de notre lutte pour atteindre ces objectifs, nous avons :

- > lancé un plan quinquennal, ReNouveau Ontario, doté d'un budget de 30 milliards de dollars, en vue de réparer et de prolonger les routes, les ponts et autres infrastructures publiques à travers la province;
- > Présenté la nouvelle *Loi sur les zones de croissance* qui assure une croissance durable et prospère;
- > Mis sur pied la Régie des transports du grand Toronto pour développer un réseau de transports en commun intégré dans la RGT et de Hamilton;
- > Travaillé à accroître de 65 millions les déplacements en transports en commun municipaux de l'ensemble de l'Ontario, ce qui correspond à éliminer 54 millions de déplacements en voiture de nos routes;
- > Soutenu financièrement 86 réseaux de transport en commun dans 104 collectivités de l'Ontario en accordant deux cents du litre de la taxe sur l'essence.



»» emplois et prospérité

Soutien d'autres secteurs clés

- > Nous avons augmenté le crédit d'impôt pour la production cinématographique et télévisuelle ontarienne de 20 à 30 pour cent – et le crédit d'impôt de l'Ontario pour les services de production de 11 à 18 pour cent – afin que l'Ontario demeure compétitif sur le marché mondial des divertissements.
- > Pour promouvoir l'innovation en Ontario, nous investissons presque 1,7 million de dollars en recherche et développement, afin de concrétiser de nouvelles idées sous la forme de produits et de processus que le monde désire acheter.
- > La Stratégie ontarienne d'exploitation des minéraux, la première de l'histoire de la province, renforce notre position en tant que leader au niveau international en matière d'exploitation minière. La production minière de l'Ontario, l'année dernière, qui provient de 41 mines, a été évaluée à 9,4 milliards de dollars, une augmentation par rapport aux 7,4 milliards de dollars de 2005.
- > Plus de 9 200 emplois ont été créés ou conservés grâce aux 320 millions de dollars que nous avons investis depuis 2003 par le biais de la Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario.

Assurer un approvisionnement en énergie fiable, abordable et propre

Pour la première fois depuis des années, l'Ontario a mis en place un plan afin d'assurer un approvisionnement fiable en énergie propre et abordable.

Il s'agit d'un plan qui vise à faire de l'Ontario un leader en matière d'énergie renouvelable, à créer une culture de l'économie d'énergie et à remplacer une certaine partie de notre capacité nucléaire existante tout en éliminant progressivement les centrales à charbon.

Jusqu'à présent, nous avons :

- > apporté plus de 3 000 mégawatts d'électricité nouvelle sur les lignes;
- > élaboré de nouveaux projets visant à produire plus de 10 000 mégawatts d'électricité supplémentaire d'ici 2010, une puissance suffisante pour alimenter en électricité plus de 5 millions de foyers et supérieure à tout autre endroit en Amérique du Nord;
- > réduit de 29 pour cent les émissions de gaz à effet de serre provenant des centrales thermiques alimentées au charbon, ce qui fait partie d'un plan qui verra la fermeture, d'ici 2014, de toutes les centrales thermiques alimentées au charbon encore en fonctionnement;
- > aidé les propriétaires à défrayer le coût d'une vérification énergétique de leur résidence en leur accordant une remise pouvant atteindre 150 \$ et avons égalé les subventions du gouvernement fédéral au titre de la mise aux normes de ladite résidence, jusqu'à concurrence de 5 000 \$ par domicile;
- > exempté certains appareils ménagers et appareils d'éclairage Energy Star® de la taxe de vente au détail;
- > lancé un plan ambitieux en vertu duquel nous comptons doubler notre capacité totale de production d'électricité à partir de sources d'énergie renouvelable d'ici 2025;
- > mis en place le tout premier Programme d'offre standard en matière d'énergie renouvelable en Amérique du Nord, un programme dans le cadre duquel le prix de l'électricité produite au moyen de projets éoliens de petite envergure, de petits projets hydroélectriques ou de projets de production d'énergie tirée de la biomasse est fixe. À ce jour, plus de 100 contrats ont été signés;

»» emplois et prospérité

- > nous sommes passés de 10 à presque 700 éoliennes ou projets d'éoliennes, dont le plus grand champ d'éoliennes au Canada, sur l'île Wolfe, près de Kingston;
- > accru de façon spectaculaire la production d'énergie solaire, notamment en projetant la construction d'une nouvelle centrale d'énergie solaire près de Sarnia, l'une des plus grandes au monde.

Aider les nouveaux arrivants à réussir

Lorsque les nouveaux arrivants réussissent, c'est toute la population de l'Ontario qui réussit. C'est pourquoi nous nous sommes efforcés de les aider à s'installer et à prospérer ici, dans notre province.

- > Pour aider les professionnels formés à l'étranger à trouver un travail dans leur domaine de prédilection, ici en Ontario, nous avons adopté la *Loi sur l'accès équitable aux professions réglementées*, qui veille à ce que le processus d'enregistrement et d'inscription des personnes formées à l'étranger dans des professions réglementées soit régi par des pratiques équitables, publiques et transparentes.
- > Nous avons établi le tout premier Bureau du commissaire à l'équité, qui est chargé d'évaluer les pratiques en vigueur en matière de réglementation et d'inscription.
- > Dans le cadre de notre nouveau Programme de prêts pour les professionnels formés à l'étranger, des prêts pouvant aller jusqu'à 5 000 \$ par personne sont accordés afin de couvrir les frais d'évaluation, de formation et d'examen.
- > Pour aider les nouveaux arrivants à s'installer, à améliorer leurs compétences linguistiques et à trouver un emploi, nous avons investi, en 2007-2008, 160 millions de dollars dans des services d'aide à l'établissement des nouveaux arrivants, ce qui porte le montant des investissements effectués depuis 2003 à 605 millions de dollars.
- > Nous nous sommes battus pour l'assurance qu'un traitement égal serait assuré aux nouveaux arrivants en Ontario et nous avons eu gain de cause. Ainsi, nous avons conclu une entente avec le gouvernement fédéral aux termes de laquelle celui-ci investira 920 millions de dollars de plus sur cinq ans dans des services de formation linguistique et d'aide à l'établissement.
- > Plus de 53 millions de dollars ont été investis dans plus de 90 programmes de transition afin d'aider des nouveaux-venus formés à l'étranger à acquérir les aptitudes et les connaissances dont ils ont besoin pour travailler en Ontario.



Un contexte commercial compétitif

- > Nous travaillons à la conception d'un système unique de perception de l'impôt sur le revenu des sociétés afin d'améliorer la prestation de services aux entreprises.
- > Nous sommes en voie d'éliminer progressivement l'impôt sur le capital. Nous avons accéléré ce processus en instaurant une réduction de cinq pour cent en 2007, tout en œuvrant à la suppression définitive de cet impôt en 2010.
- > Nous réduisons les taxes scolaires. Dans le cadre de notre plan, nous nous attendons à ce que les entreprises ontariennes puissent économiser environ 540 millions de dollars sur sept ans.
- > Le nouveau ministère des Petites Entreprises et de l'Entrepreneuriat veille à ce que les règlements superflus soient éliminés et que dans le même temps, des garanties appropriées soient mises en place. Jusqu'à présent, 24 pour cent des formulaires d'affaires embrassant sept ministères ont été éliminés.

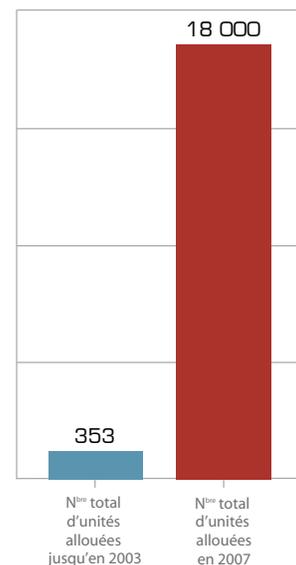
Veiller à ce que chaque Ontarienne et chaque Ontarien ait une chance de succès

Chaque Ontarienne et chaque Ontarien a le droit d'avoir une chance de succès. C'est pourquoi nous avons mis en place plusieurs mesures destinées à aider les familles les plus vulnérables, en particulier leurs enfants, à atteindre leur plein potentiel.

Nous avons :

- > mis en place la nouvelle Prestation ontarienne pour enfants, qui versera chaque année jusqu'à 1 100 \$ par enfant de famille à faible revenu, ainsi que, pour la première fois, aux travailleurs pauvres;
- > augmenté de 7 % les taux de l'aide sociale au cours des trois dernières années;
- > augmenté le salaire minimum à quatre reprises, de 6,85 \$ en 2003 à 8 \$ cette année, et nous continuerons à l'augmenter jusqu'à ce qu'il atteigne 10,25 dollars par heure, en 2010;
- > aidé 35 000 familles en leur versant une allocation au titre du logement abordable;
- > attribué plus de 18 000 nouveaux logements abordables à des familles à faible revenu, des personnes âgées, des personnes seules et des personnes souffrant d'une maladie mentale, au cours des quatre dernières années;

Total des unités de logement abordable



»» emplois et prospérité

- > soutenu environ 1,5 million de familles, grâce au Programme ontarien d'aide pour les factures d'électricité résidentielle, en versant plus de 100 millions de dollars d'aide;
- > adopté une nouvelle loi établissant les lignes directrices régissant les augmentations de loyers les plus basses de l'histoire de l'Ontario, ce qui protégera les locataires et profitera à environ 1,35 millions de foyers en Ontario;
- > investi 18,8 millions de dollars dans le Programme provincial de banques d'aide au loyer, ce qui a permis d'éviter que plus de 9 600 foyers à faible revenu ne soient expulsés pour défaut de paiement du loyer;
- > accordé aux familles à faible revenu et à revenu modéré un allègement des impôts fonciers de 740 millions de dollars par le biais de crédits remboursables d'impôts fonciers et de crédits remboursables de taxe sur les ventes;
- > accordé aux personnes s'occupant d'un membre de leur famille gravement malade jusqu'à huit semaines de congés protégés non rémunérés à la suite desquels une réintégration est garantie;
- > amélioré le Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées afin d'aider les personnes qui en sont bénéficiaires à intégrer le marché du travail. Nous avons par ailleurs adopté la nouvelle *Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario*, qui veillera à ce que les lieux de travail et d'autres espaces publics soient véritablement accessibles;
- > accru le soutien aux adultes ayant des troubles du développement, en investissant, depuis 2003, plus de 500 millions de dollars dans des services et des programmes de soutien;
- > renforcé les services de protection de l'enfance en effectuant des investissements supplémentaires totalisant 260 millions de dollars depuis 2003.



»» emplois et prospérité

Offrir des perspectives au milieu rural de l'Ontario

Le milieu rural de l'Ontario constitue une part importante de ce que nous sommes en tant qu'Ontariennes et Ontariens. Et l'agriculture est essentielle dans le mode de vie rural.

Nous nous sommes efforcés de soutenir nos agriculteurs et nos petites collectivités. Nous avons :

- > versé des prestations de plus de 95 millions de dollars, auxquels s'ajoutent 36 millions de dollars par le biais de la part de l'Ontario des avances du Programme canadien de stabilisation du revenu agricole, pour aider les agriculteurs à se remettre des effets de l'ESB;
- > financé des programmes de soutien et de stabilisation du revenu agricole à hauteur de plus d'un milliard de dollars;
- > exempté les fermes transférées au sein d'une famille de toute taxe sur les transferts fonciers;
- > augmenté à 150 le nombre d'inspecteurs des viandes pour assurer les normes les plus élevées en termes de qualité;
- > accru le financement annuel des conseils scolaires ruraux de 590 millions de dollars depuis 2003, soit 2 439 \$ de plus par étudiant, une augmentation de 32 pour cent;
- > fourni 60 millions de dollars en plus du financement régulier pour aider de petits hôpitaux ruraux à répondre aux besoins des petites collectivités;
- > investi dans 49 équipes Santé familiale dans le milieu rural de l'Ontario;
- > lancé un plan quinquennal de 3,3 milliards de dollars afin d'investir dans l'infrastructure rurale, ce qui permet de financer la construction de routes, de ponts, d'aéroports, d'écoles et d'hôpitaux;
- > conservé plus de 7 000 emplois dans l'industrie alimentaire avec des investissements de 1,1 milliard de dollars depuis 2003.



»» emplois et prospérité

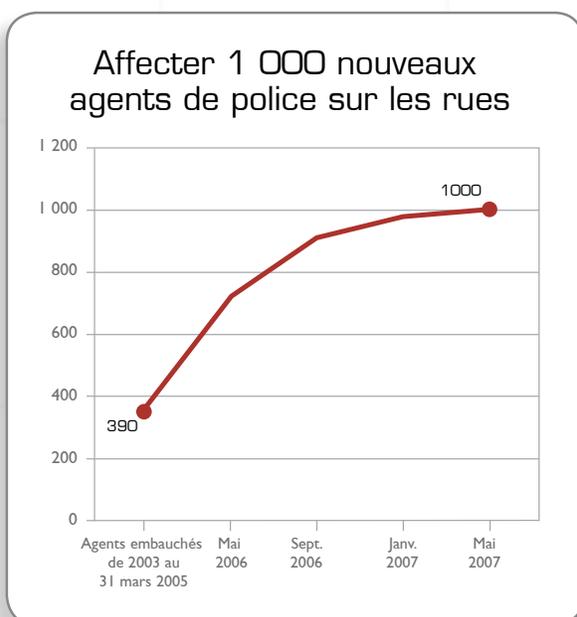
Accroître la sécurité dans les collectivités

Assurer la sécurité des Ontariennes et des Ontariens entre dans le cadre de la construction d'une province plus forte et plus prospère pour tous.

C'est pourquoi nous avons travaillé avec la police et des groupes communautaires pour combattre la criminalité – et faire preuve de fermeté quant à ses causes – en particulier lorsqu'elles impliquent des échanges de coups de feu, des bandes criminelles et des personnes se livrant à des courses de voiture en pleine rue.

Nous avons :

- > embauché 1 000 policiers supplémentaires afin qu'ils patrouillent dans nos rues et avons récemment annoncé l'embauche prochaine de 200 officiers de police provinciaux supplémentaires;
- > embauché 100 procureurs de la Couronne afin d'engager des poursuites en cas d'infraction pénale;
- > créé et développé le Groupe d'intervention contre les bandes criminelles et les armes à feu;
- > mis sur pied de grands tribunaux pénaux pour accroître la capacité de réponse du système judiciaire pénal face aux crimes à grande échelle et aux crimes impliquant des armes à feu et des bandes criminelles;
- > investi 28,5 millions de dollars dans la Stratégie Perspectives Jeunesse de l'Ontario, qui offre aux jeunes appartenant à des collectivités sous-desservies des perspectives « positives », telles que des possibilités d'emploi et de formation;
- > mis sur pied un Fonds Action Jeunesse présidé par Mike « Pinball » Clemons qui finance 58 programmes communautaires destinés aux jeunes dans la région du Grand Toronto;
- > renforcé les pénalités infligées aux personnes participant à des courses automobiles en ville : amendes plus élevées, suspension automatique du permis de conduire sur les lieux mêmes et mise en fourrière du véhicule;
- > rendu plus sévères les lois de lutte contre la conduite en état d'ébriété en renforçant notamment les pénalités infligées lors de la première infraction et en cas de récidive, ainsi que les saisies de véhicules de personnes conduisant sans permis par suite d'une suspension.



»» conclusion

Le présent document constituait le quatrième volet d'une série de rapports d'étapes sur le plan de notre gouvernement visant à consolider notre province en renforçant la santé, l'éducation et les compétences, ainsi que la prospérité des Ontariennes et des Ontariens.

Dans ce document, nous nous sommes efforcés de mettre les Ontariennes et les Ontariens au courant des résultats que nous avons obtenus, et nous avons fait cela de manière transparente et, toutes les fois que c'était possible, avec des chiffres à l'appui.

Les progrès ont été significatifs. Et cela est dû au fait que les Ontariennes et les Ontariens travaillent dur et ensemble.

Notre province est, bien sûr, dans un mouvement perpétuel vers l'avant. Il y a encore bien des choses à faire si l'Ontario veut atteindre son plein potentiel.

Nous avons accompli énormément de progrès en quatre ans. Ce qui importe, cependant, davantage, c'est le fait que nous avons maintenant des fondations solides sur lesquelles il est possible de bâtir un Ontario plus fort pour les années et les générations à venir.



2007

ontario.ca/progres

